

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Consultation concernant le Message culture 2016 à 2019

Le patrimoine culturel est menacé : pour le sauvegarder, il faut investir au minimum 30 millions de francs par année

Berne, le 8 septembre 2014 – **La Suisse regorge de monuments, de sites construits et de sites archéologiques uniques en leur genre. Leur conservation et leur entretien nécessitent au minimum 30 millions de francs par année. Or, les ressources financières prévues par le Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2016 à 2019 (Message culture) ne suffisent pas à préserver ces objets d'une ruine graduelle. C'est pourquoi Alliance Patrimoine demande que plus de moyens soient affectés à cette tâche.**

Pour assurer la conservation des monuments, des sites construits et des sites archéologiques à protéger, il faudrait investir chaque année près de 100 millions de francs. Ce montant est déterminé très précisément dans le Message culture 2016 à 2019 lui-même. Malgré cela, les fonds alloués par la Confédération n'ont cessé de diminuer durant la dernière décennie : alors qu'ils s'élevaient en moyenne à 38 millions de francs par an jusqu'à 2004, le nouveau Message culture prévoit de n'allouer que 28 millions de francs pour les prochaines années.

La sous-dotation persistante et les coupes opérées dans le domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques sont en flagrante contradiction avec la réalité du terrain de la conservation des monuments et de l'archéologie. En effet, la volonté de réduire les zones à bâtir et de densifier le milieu bâti, d'une part, et la décision d'amorcer une transition énergétique impliquant un assainissement des bâtiments, d'autre part, placent les protecteurs du patrimoine face à d'immenses défis. En outre, le nombre des bâtiments qui doivent être sauvegardés au moyen des subsides consacrés aux monuments historiques va croissant et les coûts des travaux d'entretien, comme ceux des recherches archéologiques, ne cessent de s'élever, en raison du fort renchérissement des prix de la construction.

La conservation des monuments historiques est une tâche commune de la Confédération et des cantons. Lorsque la Confédération ne lui consacre pas les ressources financières nécessaires, elle déclenche un « effet domino » dévastateur : si elle ne participe pas, ou pas suffisamment, au financement de la conservation du patrimoine, les cantons risquent de l'imiter, d'autant que plusieurs d'entre eux prévoient des mesures d'économie. Et comme les fondations privées calculent de plus en plus souvent leurs subsides en fonction des montants des aides publiques, le niveau des financements privés risque lui aussi de baisser.

Adrian Schmid, responsable d'Alliance Patrimoine pour l'année 2014, souligne l'importance du patrimoine bâti : « Pour encourager l'accès à la culture du bâti, il faut conserver notre patrimoine bâti et le présenter à la population d'une manière accessible. Les monuments, les sites construits et les sites archéologiques marquent de leur empreinte l'image que nous nous faisons de notre pays et, par là, notre propre identité : nous devons empêcher leur ruine graduelle. Pour prévenir une telle ruine, il faut que la Confédération mette à disposition les ressources nécessaires. »

Ce que nous attendons du Message culture 2016 à 2019

Pour éviter la ruine graduelle et les graves dégâts que pourrait subir notre patrimoine culturel, il faut que le domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques soit doté d'un budget annuel d'au moins 30 millions de francs.

Pour d'avantage d'informations :

- en allemand : Adrian Schmid, secrétaire général de Patrimoine Suisse.
Tél. 076 342 39 51, adrian.schmid@heimatschutz.ch
- en français : Nicole Bauermeister, directrice de la Société d'histoire de l'art en Suisse
Tél. 031 308 38 41, bauermeister@gsk.ch

Alliance Patrimoine – L'avocat du patrimoine culturel

Alliance Patrimoine s'engage en faveur de la préservation durable du patrimoine culturel suisse. Elle rassemble quatre organisations totalisant 92'000 membres : Archéologie Suisse (AS), le Centre national d'information sur le PATRIMOINE CULTUREL (NIKE), Patrimoine suisse (PS) et la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS).